République Algérienne Démocratique et Populaire
MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et Monuments Historiques

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'HISTOIRE DE SETIF

(SETIF 8, 9 ET 10 Décembre 1990)

7éme SUPPLEMENT
AU BULLETIN D'ARCHEOLOGIE ALGERIENNE

(1994)

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

J. P. LAPORTE

ZIAMA, antique CHOBA MUNICIPIUM

A mi-chemin entre Bejaia et Jijel, se trouve le site de Ziama (1), dont une inscription établit l'identité avec l'antique *Choba* (2). *"Cette ville antique...., n'a jamais eu beaucoup d'importance. Elle couvrait un espace restreint et n'avait qu'un havre insuffisant* (3). Le *pays qui l'entoure est couvert de hautes montagnes, escarpées et boisées, d'accès très difficile, où, de nos jours encore (en 1899), on trouve des bêtes fauves"* (4). Finalement, c'est le fait d'avoir été l'un des débouchés maritimes de la région de *Sitifis* qui lui confère un intérêt certain.

HISTOIRE DE LA VILLE

Très tôt, le site fut visité par les marchands puniques, qui pourraient lui avoir donné son nom de *Choba* (5).

Sous Nerva et Trajan, débuta la colonisation de *Sitifis*, *Cuicul* et *Mophti*, peut-être celle de *Satafis*. L'essor économique, le développement des échanges et des exportations durent bénéficier au petit port.

Au début du second siècle, *Choba* est connue de Ptolémée (6) qui la cite sous le nom de *Chobath*, mais le meilleur manuscrit donne *Choba*.

Hadrien élève la ville au rang de municipe (7). Elle est peut être inscrite dans la *Quirina* (8). La construction d'un rempart est probablement postérieure, sinon consécutive à cette promotion municipale.

La ville fournit à Rome des officiers, ainsi *M. Sellius, L(uci) f(ilius), Arnensis (tribu), Honoratus* qui devient *praefectus* de l'*Ala II Flavia Hispanorum civium*

(1) S. Gsell. *Atlas archéologique,* feuille VI, nº 68. Voir ci-dessous, p. 62, la bibliographie du site. La note présentée ici recouvre non une prospection systématique, mais une étude essentiellement livresque, effectuée à titre de comparaison avec les sites du littoral de la Grande Kabylie, en particulier Tigzirt, qui présente quelques analogies avec Ziama. La cité antique est située à Ziama. Des ruines médiévales se situaient jadis à 3 km à l'Est, à Mansouriah, cf. ci-dessous, p. 58. La commune porte le nom de Ziama-Mansouriah, ce qui porte quelquefois à confusion.

(2) Inscriptions 1 et 4 (l'inscription 3 étant douteuse).

(3) Nous verrons que le port antique ne se situait pas là où le plaçait Gsell.

(4) Gsell, BCTH, 1899, p.449.Gsell émet l'hypothèse que *Choba "a dû servir de marché à cette région forestière et riche en métaux, surtout en cuivre. Les anciens ont peut-être exploité ces minerais"*. Cette exploitation minière reste à prouver.

(5) Le nom de *Choba* est considéré comme punique (Gsell, *Atlas*, feuille VII, nº68).

(6) Ptolémée, Géographie, IV, 2,9

(7) Inscription 1 : *conditor municipii.*

(8) Sur les trois habitants de *Choba*, dont nous connaissons la tribu, l'un est inscrit dans la *Quirina* (inscription 4), les deux autres dans l'*Arnensis* (Inscriptions 4 et 15). La *Quirina* est en principe la tribu dans laquelle sont inscrits les municipes fondés par Hadrien. L'*Arnensis* est la tribu des grandes villes de la région : *Saldae, Tubusuctu* et *Sitifis.*

romanorum, stationnée en Bétique au second siècle (9).

Au troisième siècle, l'Itinéraire Antonin cite *Coba municipium* (10), et la Table de Peutinger, *Choba municipium* (11). Plus tard, le Géographe de Ravenne cite également *Chova municipium* (12).

Nous savons peu de choses de la vie de la ville. Les autorités municipales ont fait construire des bains en 196 (13), élever stèles et statues (14). Il existe des notables assez riches et cultivés pour faire orner leur villa de magnifiques mosaïques comme celle de Thétis et de Pélée, datable de la fin du IIe siècle ou du début du IIIe (15).

Au Ve siècle, *Choba* compte une communauté chrétienne dirigée par un évêque. La *liste de 484*, cite un *Maximus Episcopus Cobiensis* en troisième parmi les évêques de Sitifienne (16).

Probablement après une période de déclin, la ville est réoccupée à l'époque byzantine. La plus grande partie de la superficie antérieure est abandonnée. L'extrémité de la presqu'île est barrée par un rempart où sont entassées à sec des pierres de remploi tirées des ruines (17).

Puis le site tombe dans l'oubli et perd son nom (18). Le nom de Ziama, qui l'a remplacé dérive-t-il, comme le croit Cat (19), du nom de la tribu des *Zimizes* ou *Zimises*, mentionnée sur une inscription de Jijel de 128 après J.C. (20) et sur la Table de Peutinger ? On peut objecter que la Table indique les *Zimises* plus à l'Est, au Sud de la route d'*Igilgili* à *Chullu* (21).

Sous la domination turque, à une date indéterminée, des Chrétiens se seraient établis à Ziama (ou plutôt à Mansouriah) pour pêcher le corail (22).

(9) Inscription 15.

(10) Éd. Pinder et Parthey, p.7.

(11) Éd. *O. Cuntz*, *Teubner*, 1929, Sur la route du littoral à 38 milles *Igilgili* et 27 de *Musluvium*.

(12) *Géographe de Ravenne*, III, 7; V,4 :*Chova municipium* (p. 347 : *Chosa*). Ce texte, recopié tardivement avec beaucoup d'erreurs d'orthographe, est assis, pour la région, sur un document de grande qualité remontant probablement au IIIe siècle.

(13) Inscription 4.

(14) Inscriptions 1 et 2.

(15) M. Blanchard-Lemée et Jean-Pierre Laporte, Ziama (Choba) : *La mosaïque des noces de Thétis et de Pélée*, ci-dessous, p. 89 - 90.

(16) Mandouze, PCBE, p. 738, *Maximius 14, episcopus Cobiensis*

(17) Sur ce rempart, voir ci-dessous, p.

(18) Comme l'a bien noté en 1867 le rédacteur de la *Revue Africaine*, le nom d' *Achouba* qu'un *Taleb* du lieu rappela à Féraud, provenait plutôt d'une visite d'un érudit quelques années plus tôt (par exemple Berbrugger en 1858) que d'une véritable tradition ininterrompue depuis l'Antiquité. Féraud, *Rev. Afr.*, X,1867, p.403 et note 1.

(19) Cat., *Maurétanie césarienne*, p. 70

(20) CIL, VIII, 8369

(21) Gsell, *Atlas*, f. VII, n° 68

(22) Feraud. *Revue Africaine*, XI 1867 p. 401. Ce gisement corallien fut à nouveau remarqué, avec même un début d'exploitation en août 1851. Nous ne saurons probablement jamais s'il existait déjà dans l'Antiquité. Il pouvait s'agir d'une ressource intéressante.

VISITES ET RECHERCHES

En Juin 1851, l'expédition de Kabylie commandée par le général de Saint-Arnaud battait son plein. Un détachement longea la côte et passa sur le site de Ziama les 12 et 13 Juin. Un médecin de l'expédition, le Docteur Roudet, copia quatre inscriptions, trois funéraires et la dédicace des bains publics de *Choba* (23). Quelque temps plus tard, la presse parisienne annonçait la découverte de la ville de .... *Balneae Municipium* ! Léon Renier se fit un devoir de rétablir la vérité et le nom de *Choba* (24).

Les touristes civils commencent à passer peu après, ainsi Pelletier en 1856 : "*On y observe les restes d'un mur d'enceinte qui annonce une ville assez importante, des pierres de taille disséminées çà et là, des colonnes encore debout, des chapiteaux corinthiens renversés et les débris d'un édifice qui sert aujourd'hui d'étable*"(25).

Lors du tremblement de terre qui ravage Djidjelli en 1856, des secousses violentes se font sentir à Ziama. Quelques pans de l'ancienne muraille s'effondrent (26).

Le 12 Juin 1856, la colonne expéditionnaire des Babors s'arrête sur le site, ce qui permet à Louis Féraud, alors militaire,d'en noter une description qu'il publiera onze ans plus tard. (27)

Les visites, plus nombreuses par la suite, restent sommaires. On peut citer celles de Berbrugger en août 1858 (28).

Lorsque Gsell visita *Choba* en 1899 "*le plateau de Ziama était encore couvert d'une brousse impénétrable et d'autant plus épaisse qu'elle recouvrait des amas de décombres plus intéressants. Il n'existait encore aucun chemin praticable entre Djidjelli et Bougie ; seul, un Européen était venu s'installer dans ce désert et s'y était construit une habitation autour de laquelle il se taillait un petit domaine qu'il défrichait lentement*" (29).

La fin du XIX siècle voit l'installation d'un village de colonisation à Mansouriah et, par contrecoup, l'exploitation du site de Choba, comme carrière d'abord, comme lieu de défrichement et de culture ensuite.

(23) Inscriptions 4, p. 66, 10 p. 69

(24) Renier, *Découverte* ...., 1856, p. 55-56

(25) Pelletier, *Ziama*, dans *Rev. Af.*, I, 1856-1857, p. 61

(26) Feraud, *Rev. Af.* XI, 1867, p.403

(27) Féraud, *Choba Municipium*, dans *Rev. Af.*, XI, 1867, p. 401-406

(28) Bugnot (Capitaine) et Berbrugger (Adrien), *Igilgili*, *Choba* et *Muslubio*, dans *Rev. Af.* XI, 1867, p. 315-316. Dans cet article, le Capitaine Bugnot, en garnison à Djidjelli, ne fait que signaler l'inscription 4, transportée dans cette ville, tandis que Berbrugger en profite pour publier des notes prises sur le site en août 1858.

(29) Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 181.

L'un des colons, M. Pousset s'installe sur le site même en 1905, et s'intéresse aux ruines qu'il voit peu à peu disparaître. Il entreprend des fouilles, pour lesquelles la Société Archéologique de Constantine lui accorde quelques subsides, et constitue une collection lapidaire dont nous ne connaissons pas le sort ultérieur.

En 1909, Pousset signale la destruction de nombreux vestiges, par la pioche ou la dynamite. La muraille byzantine a déjà été purement et simplement démontée par les récupérateurs de matériaux (30).

En 1912, on découvre la mosaïque des noces de Thétis et de Pélée, déposée et installée dès 1913 au Musée de Bougie (31).

Le site, fort peu visité par les archéologues, retombe dans le silence. Il faut attendre 1946 pour que Louis Leschi signale la dédicace d'une statue d'Hadrien (32).

Peu avant 1962, J. Birebent visite le site à la recherche des captages antiques à remettre en état. Il note qu' "*il y avait de beaux monuments dont les restes ont été exhumés et conservés avec un soin jaloux par M.de Sulloze. J'ai pu voir des restes de thermes qui avaient déjà été découverts*" (33).

Pendant la guerre d'Algérie, la construction d'un village de regroupement recouvre l'essentiel de la ville antique (34).

La partie Nord restait cependant libre. La construction d'un centre professionnel en 1985-1986 a bouleversé puis recouvert des ruines antiques. En avril et mai 1985, M. Mahzouz Abdelhak a dégagé une salle à mosaïque (35). Peu après, en fin 1985 ou 1986, fut dévasté ce qui pouvait être un emplacement public (peut-être *le forum* ?), avec de nombreuses et fortes bases de colonnes, une inscription au génie du municipe (36).

De 1987 à 1988, à l'extérieur et à l'angle Nord-Est de la ville, de petits immeubles d'habitation ont occupé l'emplacement de la nécropole. A cette occasion, une partie du rempart antique a été renversée.

(30) Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 182.

(31) Ci-dessous, p. 89 - 90

(32) Inscription 1.

(33) Birebent, *Aquae romanae*, 1962, p. 467.

(34) Sur des photographies aériennes de peu postérieures à 1962, la partie Nord du site est parsemée de taches blanches qui semblent marquer l'emplacement de baraquements militaires (et non de ruines sous-jacentes).

(35) Voir ci-dessous, p. 76 ; emplacement 6 du plan.

(36) Inscription 2.

ARCHEOLOGIE DE *CHOBA*

Le site antique est installé sur un promontoire arrondi flanqué à l'Ouest de l'embouchure de l'oued Ziama (37) qui fournissait un port naturel (aujourd'hui ensablé). Il présente quelques analogies avec Mersa Madakh (38).

La ville antique, d'environ 14 hectares de superficie, était construite sur un plateau surplombant la mer d'une vingtaine de mètres. Montant en pente douce vers le Sud, il vient buter sur un escarpement très raide.

Les ruines de la ville antique semblent avoir été endommagées dans le passé par des tremblements de terre assez fréquents dans la région (39). A l'intérieur de l'enceinte, des terres descendues de la hauteur oblitéraient au siècle dernier la plus grande partie des vestiges antiques, maintenant recouverts par les constructions modernes.

Le port

Pour S. Gsell, le port de *Choba* se trouvait dans la crique du Nord-Est ; il aurait été abrité médiocrement par la saillie du plateau et plus à l'Ouest par un fort promontoire (Djebel Boublata) ; avec peu de fond, il n'aurait été accessible qu'aux petits bâtiments (40).

En 1968, une reconnaissance sous-marine de l'emplacement assigné par S. Gsell au port antique a révélé la quasi-impossibilité de cette localisation ; très peu de profondeur, quantité de rocs immergés, aucun signe de construction sous-marine dans ce secteur (41).

La véritable position du port a été signalée, en 1909, par Ed. Pousset, témoin précieux qui vivait sur place et a pu observer le site pendant de nombreuses années : *" Le véritable port se trouvait à l'embouchure même de la rivière dans une crique naturelle aujourd'hui comblée par les alluvions de la montagne... Il existe encore des vestiges des quais du port, au pied de la culée du pont de Ziama ; une ligne non interrompue de constructions encore indéterminées et en partie ensevelies sous les décombres et les éboulements, longe la ligne droite de l'ancien lit de la rivière. A cinquante mètres du pont, et recouvert depuis l'année dernière* (1908) *par une épaisseur de près de deux mètres de limon, se trouve un barrage ayant pu*

(37) Pelletier, *Rev. Af.*, I, 1856-7, p. 61, appelait ce fleuve l'Oued Djermouna.

(38) G. Vuillemot, *Reconnaissance aux Échelles Puniques d'Oranie*, p. 28, fig. 3.

(39) Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 187 : *"J'ai remarqué, d'une manière générale, que toutes les pierres de grande dimension provenant des décombres présentaient une forte inclinaison du Sud au Nord. Cette inclinaison a pu provenir, pour plusieurs, de la poussée des terres glaises de la couche supérieure qui les englobe depuis des siècles ; mais celles qui sont le plus profondément enterrées présentent la même inclinaison, ce qui peut laisser croire qu'elle a eu pour cause une forte oscillation sismique qui aurait du même coup ébranlé les plus solides monuments et peut-être provoqué la destruction de Choba"*. Féraud a donné en 1867 un témoignage sur des faits récents : *"Lors du tremblement de terre de 1856, qui renversa Djidjelli, des secousses violentes se firent sentir à Ziama ; quelques pans de mur de l'ancienne enceinte s'écroulèrent"*, Féraud, *Rev. Af.*, X, 1867, p. 403.

(40) Gsell, *BCTH*, 1899, p. 447.

(41) R.A. Yorke et D.P. Davidson, *Roman Harbours of Algeria*, Maghreb Project, 1968, s.v. Ziama.

servir de fond à une écluse". Pousset signale ensuite les *"fondations d'une solide muraille recouverte aussi par les alluvions. En face, de l'autre côté de la vallée, j'ai mis à jour des fondations romaines ; enfin, au pied du promontoire qui commande l'embouchure de la rivière, rive gauche, sont très nettement déterminées les bases de constructions importantes édifiées sur les pentes de la colline"* (42)

En haut de la même page, Pousset signale de même : *"De grands quais dallés de marbres et bordés de constructions importantes, dont les décombres se découvrent encore par temps calme au Nord-Est de la ville, servaient aussi à faciliter les mouvements du port de commerce. Les vestiges d'un plan incliné sont encore visibles, attenant à un ensemble de constructions importantes avec caves ou citernes voûtées qui surplombent à pic les quais dallés signalés plus haut"* (43).

Même si l'on fait la part du lyrisme et l'économie d'une "écluse" tout-à-fait problématique, il restait jadis des traces de constructions tout autour de la petite anse comblée que traverse le cours actuel de l'oued. Nous y voyons fort bien le port antique ; l'ensablement, en partie récent, correspond bien à l'alluvionnement massif postérieur à l'Antiquité constaté en plusieurs endroits de la côte kabyle, en particulier dans l'estuaire de la Soummam et devant *Musluvium*. La ligne du rivage a d'ailleurs encore progressé depuis le début du XXème siècle.

Ces vestiges ont, pour la plupart, été enterrés par de nouveaux alluvionnements ou détruits par la mise en culture. Un examen soigneux du terrain permettrait, sans doute, d'en retrouver certains.

Le rempart du second siècle

Les vestiges du rempart antique ont frappé tous les visiteurs du site (44) S. Gsell l'a ainsi décrit (45).

"De toutes les cités romaines de la Maurétanie, Choba est celle dont le rempart est le mieux conservé. A l'Est, il s'élève encore de plusieurs mètres (la tour D a 7 mètres de hauteur) ; au midi, une partie du chemin de ronde est presque intacte. Le front occidental seul a disparu ; peut-être l'enceinte était-elle moins forte de ce côté que couvrait le fossé naturel de l'oued Ziama, large de 8 à 10 mètres" (46).

"Ce rempart est bâti en blocage, avec revêtement en pierres de petit appareil, d'une taille régulière en moyenne. La courtine mesure 1 mètre d'épaisseur. Elle est épaulée, sur sa face antérieure, par une série de contreforts, longs de 0,70 m, épais de 0,80 m, distants de 2,30 m. Des arcades les reliaient et supportaient le

(42) Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 183

(43) Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 183

(44) Pelletier, *Annuaire Soc. Arch.* Constantine, I. 1856 7 p. 61. Pelletier, *Annuaire Soc. Arch. Constantine*, 1858-1859, pl. XIII, fig. I, plan (peu exact) de la partie ouest du rempart.
Feraud, *Histoire des villes de la province de Constantine, Djidjelli* dans *RSAC*, XIV, 1870, p. 98.

(45) S. Gsell, *BCTH*, 1899, p.445.

(46) En réalité, sur cette face, le rempart avait dû s'effondrer dans la pente vers l'oued. Une carte postale des années 1915-1920 montre de ce côté un alignement de maçonneries effondrées (ici, fig. 3, p. 75).

chemin de ronde ; plusieurs d'entre elles sont encore en place au sud et atteignent une hauteur de 5 mètres sous clef". Une phrase un peu compliquée de Féraud pourrait laisser croire que ces arcades avaient été remplies de maçonnerie. Il n'en était rien (47).

Notons au passage l'identité de la technique (mur et arcades) avec celle de la grande enceinte de *Tubusuctu*, que l'on peut penser contemporaine, mais qui ne paraît pas avoir comporté de tours.

S. Gsell poursuivait ainsi : "*Des tours (A-M), larges de 6 m à 6, 50 m, distantes de 30 à 50 mètres, interrompent la courtine en formant au-dehors des saillants quadrangulaires ou arrondis. Elles présentent, du côté de la ville, de petites portes de 1 à 1,10 m de largeur et de 2m de hauteur. Au sud, au point culminant, on voit les restes d'une tour maîtresse, J, ronde, d'un diamètre de 7 m. Le front de la tour voisine, K, offre deux avancées de 1,50 m de large et 1,60 m de saillie. Je n'ai trouvé aucune trace certaine des escaliers qui donnaient accès aux courtines et au premier étage des tours. Je n'ai pas non plus reconnu l'emplacement des portes de la ville".*

En 1988, la tour la mieux conservée est la tour C. De plan carré, elle se situe entièrement à l'intérieur de la courtine sans saillie à l'extérieur de la ville. Un tronçon de mur qui adhère à la face nord de cette tour semble être le pied-droit d'une porte, avec peut-être encore l'amorce de l'arc disparu. (Voir p. 78, fig. 6).

"*Il est difficile de dater cette enceinte avec précision, mais elle remonte en tout cas à l'un des trois premiers siècles de notre ère : la construction en est soignée. De grands pans de muraille gisent sur le sol près de leur place primitive, renversés soit par les tremblements de terre, soit par la main des hommes ; on sait que, sous Genséric, les Vandales démantelèrent la plupart des villes d'Afrique*" (48).

La ville ayant été élevée au rang de municipe par Hadrien, il n'est sans doute pas trop hardi de supposer que l'enceinte monumentale date de cette époque, ou d'un peu plus tard dans le second siècle. Les tremblements de terre, fréquents dans la région, suffisent à expliquer l'effondrement de la courtine, et il est prudent de ne pas privilégier l'hypothése vandale, jusqu'à preuve du contraire, qui ne saurait être apportée que par des fouilles (49).

D'un point de vue technique, la présence simultanée de tours à talon rectangulaires et de tours à talon et à front arrondi, sans oublier une tour circulaire, pose un problème intéressant : sont-elles toutes contemporaines, ou pourrait-on discerner des réfections postérieures ?

(47) Féraud, *Rev. Af,*. X, 1867, p. 399, qui se recopie dans Féraud, *RSAC*, XIV, 1870, p. 98. "*Vue de l'extérieur, cette muraille présente une surface unie ; mais en l'examinant de l'intérieur, c'est-à-dire du côté qui fait face de l'ouest, elle offre l'aspect d'une série d'arceaux en maçonnerie dont le vide, entre les pieds droits, aurait été rempli après coup par une seconde maçonnerie de petit appareil*". Cette "*seconde maçonnerie*" est en réalité la face interne de la courtine, qui apparaît naturellement entre les arcs qui soutenaient le chemin de ronde. Voir p. 77, fig. 5.

(48) Procope, *De Bello Vandalico,* I. 5 ; *De Aedificiis,* VI. 5.

(49) La destruction volontaire d'un rempart a été montrée dans le cas de Tipasa par Baradez, *Les nouvelles fouilles de Tipaza et les opérations d'Antonin le Pieux en Maurétanie,* dans *Libyca,* t. II, 1954, p. 126 - 139 et pl. p. 141 à 144.

Le plan de la ville antique (p.76, fig. 4)

S. Gsell a donné en 1899 un plan précieux, levé alors que le site antique était encore presque vierge de constructions modernes (50). Cependant, les broussailles épaisses d'un côté, la mise en culture de l'autre, avaient déjà fait disparaître les traces des aménagements intérieurs, et le plan ne comportait guère que les deux remparts, celui du second siècle (qui subsiste encore en partie aujourd'hui) et le rempart byzantin (qui devait disparaître peu après 1900).

Ce plan, dans l'ensemble confirmé par l'examen des vues aériennes, montre une ville d'environ 14 hectares de superficie intra-muros.

En 1909, Pousset a signalé avoir retrouvé le tracé *"d'une voie traversant la ville d'est à ouest et maintenant nettement indiquée par un alignement de pierres scellées qui n'ont certainement pas été déplacées depuis des siècles"*. (51). Malheureusement, il n'a pas donné de détail permettant de la situer exactement.

Tout a disparu, détruit ou recouvert par les constructions modernes. Seul subsiste le témoignage de S. Gsell (52) : *"A l'intérieur de l'enceinte, il y a peu de ruines apparentes :à cause de la pente du sol, la plupart des bâtiments ont été recouverts de terre"*.

Et S. Gsell cite :

- en 3, les thermes que nous verrons plus bas,
- au sud, en 4, *"gisent des matériaux divers : quelques fûts de différents diamètres, deux bases attiques, un chapiteau dorique de bon style ; ces débris, qui ont dû être remployés dans une construction d'époque assez récente, avaient appartenu auparavant à un ou plusieurs bâtiments importants"*.
- *"Vers le centre, une ruine* 5, *en blocage et en briques, présente deux petites absides se faisant face, à une distance d'une douzaine de mètres"*.
- *"6 est une construction rectangulaire, peut-être une chapelle, à l'intérieur de laquelle se trouvent deux fûts de colonne et un chapiteau dorique de basse époque"*.

En 1985, M. Mazouz Abdelhak a effectué une fouille de sauvetage à cet endroit lors de la création d'un centre professionnel. Il a dégagé une salle rectangulaire. La mosaïque qui couvrait le sol mesurait 3,50 m sur 2,20 m. Il s'agissait d'une mosaïque portant une grecque sur fond blanc (ici, figure 8, p.78) (53).

- A proximité du nº 6, la poursuite des travaux de construction a bouleversé en 1986-1987 un important bâtiment, avec de nombreuses et volumineuses bases de colonnes, une inscription au génie du municipe (54).
- *"Enfin, au sud-ouest et peut-être en dehors de l'enceinte, en 7, il y a plusieurs salles, avec des mosaïques ornementales ; on aurait même découvert à cet endroit, m'a-t-on dit, des mosaïques à figures* (55).

(50) Gsell, *BCTH*, 1899, p. 446.

(51) Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 186

(52) S. Gsell, *BCTH*, 1899, p.447. Nous avons remplacé dans la citation les lettres de la publication originale par les chiffres utilisés dans l'*Atlas*, et sur le plan du site que nous donnons ici, p. 76

(53) *Mazouz Abdelhak, Nouvelles découvertes archéologiques à Ziama-Mansouriah*, à paraître dans le *B.A.A.*. Je tiens à remercier M. Mazouz de m'avoir communiqué ses notes et cette photographie.

(54) Inscription 2.

(55) Gsell, *ibidem*, p. 446. On peut se demander si la mosaïque des noces de Thétis et de Pélée, dégagée seulement en 1912, ne proviendrait pas de cet endroit. Une maison fut en effet construite sur ces ruines vers cette époque. Elle figure sur la carte postale des années 1915-1920 que nous reproduisons ici en figure 3.

Nous avons d'autres mentions de bâtiments que nous ne pouvons situer (et dont certains pourraient se confondre avec l'un des précédents).

Peu avant 1909, Pousset effectua quelques fouilles au nord de l'enceinte byzantine : *"j'ai dégagé au nord de la seconde enceinte les bases d'un édifice rectangulaire byzantin* <datation non garantie>, *les fondations mises à nu sont composées de fûts de colonnes, de piédestaux accolés à des chapiteaux de proportions et de styles différents ; je continue de dégager ces ruines"* (56).

"Plus loin, un vaste édifice tentait ma curiosité, j'avais cru y reconnaître le tracé d'une basilique ; mes premières fouilles ont mis à nu plusieurs cellules de quinze à seize mètres carrés qui paraissent entourer soit une vaste salle, soit une cour intérieure ; je suis encombré par les déblais et ne pourrai déterminer la nature de cet édifice qu'après avoir complètement débarrassé la place. J'ai trouvé là une belle inscription paraissant avoir appartenu au frontispice d'un monument" (57).

En 1909, Pousset décrivit d'autres bâtiments (58) : *"Au milieu du plateau, à vingt mètres au sud du point S, j'ai découvert l'intérieur d'un édifice construit en pierres et ciment; la partie nord se termine par une construction de forme semi-circulaire qui semble avoir servi de piscine, le fond est cimenté et légèrement incliné du nord au sud ; il est entouré d'une galerie également cimentée ; l'édifice dont il faisait partie est assez bien déterminé par des pierres de taille encore scellées que je dégagerai plus tard".*

Pousset mentionne ensuite un autre bâtiment (59) : *" A cinquante mètres environ de mon habitation* (60), *j'ai dégagé un seuil qui affleurait le sol, ce seuil repose sur une muraille appartenant à une vaste construction du sous-sol de laquelle j'ai extrait la belle amphore. Les décombres provenant de cette construction sont à fleur de terre et à peine recouverts de gazon. J'ai encore dégagé là un fort beau piédestal de colonne de style corinthien très conservé".*

Un peu plus loin, en bordure de la voie (?) signalée plus haut, c'est *"un édifice de 15 mètres de largeur sur 18 de profondeur dont le portail était orné de quatre colonnes à piédestaux carrés remarquablement conservés ; entre les deux colonnes à piédestal carré du milieu, se trouvent deux piédestaux de colonnes cylindriques d'un travail plus délicat".*

(56) Pousset, *RSAC*, 43. 1909, p.185.

(57) Inscription 3.

(58) Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p.185. Ici, p. 78, fig. 7.

(59) Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p.186.

(60) Je ne connais pas l'emplacement de l'habitation de Mr. Pousset.

Toujours en 1909 (61) : *"Plus au sud, en terrain militaire* (62), *je continue de déblayer un édifice de vastes proportions (18/24 m au moins), entouré probablement d'un portique et qu'ornait une profusion de colonnes. Je suis arrêté dans ce travail par l'amoncellement des déblais que je n'ai pu encore enlever entièrement et surtout par d'énormes blocs provenant sans doute de l'éboulement du dôme ou de la partie centrale de la construction"*. On peut se demander s'il n'y avait pas là une basilique chrétienne, avec les colonnes de la nef et le cul-de-four de l'abside.

Thermes

Dans la partie sud-est de la ville, se dressaient les vestiges d'un édifice assez important (3 du plan), en blocages et en briques *"d'une construction passable"* (63). On distinguait plusieurs absides et des niches destinées à abriter des statues. Une inscription datée de 196 indiquait qu'il s'agissait de thermes (64). Encore visibles au début du siècle, leurs vestiges ont été depuis recouverts par le village.

Enceinte "byzantine"

En 1899, Gsell décrivit comme suit une enceinte aujourd'hui disparue (65) : *"A une basse époque, sans doute après la destruction du rempart, on construisit une autre enceinte, beaucoup moins vaste. Il n'en subsiste plus que des vestiges, s'élevant à peine au-dessus du sol. Le mur, large de 1,80 m, est bâti selon le système byzantin : il est double, avec du blocage entre les deux parements, qui sont en pierres de grand appareil : des matériaux empruntés à des édifices antérieurs y ont été employés. En S et en T, j'ai distingué des restes de tours, qui avaient 1,50 m de saillie et 4 mètres de front"*.

Cette restriction de la surface de la ville par un nouveau rempart barrant la pointe fait immédiatement penser à Tigzirt (66). Le système de construction du mur à double parement est le même. Par contre ici, le tracé est linéaire, tandis qu'à Tigzirt, il effectue une série de redans.

(61) Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p.186.

(62) C'est la seule mention de terrain militaire (français) que nous ayons pour le site de Choba avant 1954.

(63) Gsell, *BCTH*, 1899, p.447. Un plan en est donné dans l'*Annuaire de Constantine*, 1858-1859, pl. XIII, fig.3. Selon Berbrugger, *Igilgili*, *Choba* et *Muslubio*, dans *Rev. Af.*, XI, 1867, p. 315, ces ruines étaient nommées Menh'archa, et aussi Comha. Nous redonnons le plan de 1858 en page 79, fig. 9.

(64) Inscription 4.

(65) Gsell, *BCTH*, 1899, p.448

(66) Sur Tigzirt, cf. Gsell, *Atlas*, feuille VI. nº 34. La comparaison avec Tigzirt a été évoquée par Gsell, *BACTH*. 1899, p. 447 et Diehl, *Afrique Byzantine*, p. 262, nº 1.

En 1909, Pousset effectua quelques recherches sur ce rempart : *"J'ai dégagé l'enceinte byzantine ; elle est, comme je l'ai déjà écrit, composée de pierres de toutes provenances réunies là en toute hâte et au petit bonheur...Il ne semble pas que cette seconde enceinte ait jamais été terminée, du point S à la tour D (croquis Gsell), on n'en trouve plus aucune trace et les fouilles que j'ai faites au sud de la partie qui s'étend du point S vers l'ouest ne mettent au jour aucun matériau ayant pu appartenir à la partie supérieure qui alors aurait pu être construite en bois ou peut-être même n'aurait jamais été achevée....."* (67). Ces indications paraissent curieuses. Peut-être la partie disparue avait-elle été déjà démontée par les récupérateurs de matériaux dont Pousset lui-même a signalé les méfaits.

La datation de ce rempart pose problème. En 1899, Gsell concluait par une question restée depuis sans réponse : *"Il est possible que le gouvernement byzantin ait occupé officiellement Choba, comme Rusuccuru* (68) *; il est possible aussi que le rempart dont nous parlons ait été l'oeuvre des Romains qui habitaient encore la ville et qui, livrés à eux-mêmes, étaient sans cesse menacés par les indigènes des montagnes voisines"* (69).

Contrôler cette escale était nécessaire pour la navigation, et la présence byzantine à *Choba* est pratiquement certaine. Dater de cette époque la réduction de surface de la ville et l'érection de ce second rempart est la solution la plus vraisemblable, mais, pas plus qu'à Tigzirt, nous n'en avons de preuve.

Les nécropoles

Suivons toujours S. Gsell : *"On rencontre à Ziama des tombes à l'est et au sud de la première enceinte. Ce sont en général des auges, quelquefois doubles, triples ou même quadruples"* (70). Les *"auges simples"* étaient le plus souvent des sarcophages de pierre. Les auges doubles et triples étaient des compartiments maçonnés. On note également des groupes de tombes maçonnées accolées ; il en reste un exemple sous un arbre isolé à peu de distance de la tour E, à l'emplacement 9 du plan (71).

Un peu au sud-ouest de ce point, dans la pente dominant la ville, les soubassements en blocage de plusieurs mausolées. L'un d'entre eux, au point culminant de la nécropole antique, présente encore des pierres de taille moulurées. En 1856 il était *"jonché de pierres et de restes de sculptures provenant de sarcophages. Tout cela a déjà été remué, altéré par des mains inhabiles, ainsi que le témoigne la*

(67) Pousset, *RSAC,* 43, 1909, p. 184

(68) Il faut lire *Iomnium*, au lieu de *Rusuccuru*. L'identification du site de Tigzirt avec *Iomnium* a été établie récemment.

(69) Gsell, *BCTH,* 1899, p. 448.

(70) Gsell, *BCTH*, 1899, p. 448 : le texte de Gsell recoupe le témoignage de Pelletier en 1856-1857 : *"La plupart des sépultures sont très modestes. Ce sont des espèces de grandes auges, dont le plan trace un carré long arrondi sur un de ses petits côtés. Par une disposition assez curieuse, ces tombes sont accouplées par deux et même davantage"* (30)

(71) Pelletier, *Ann. S.A.C.,* 1858-1859, pl. XIII, fig. 4, donne le plan d'un groupe de tombes toujours visible en 1988 à peu de distance à l'est de la tour B. Plan repris ici, p. 80, fig. 10, B.

position d'un sarcophage que j'ai trouvé placé sur un rouleau destiné à le faire glisser sur le rampant des talus pour l'employer à je ne sais quel usage" (72). Les deux fragments de ce sarcophage n'ont pas bougé depuis : nous les examinerons plus bas.

Les vestiges de monuments funéraires, assez nombreux, se rapportent tous à des inhumations. Mais des fouilles donneraient sans doute également des vestiges d'incinérations.

En 1899, Gsell vit chez un Maltais établi à Ziama une table rectangulaire (0,75/0,46/0,20m) présentant un cadre à queue d'aronde, dans lequel on avait simplement gravé une hache. Cette pierre était peut-être placée à plat sur une tombe ou verticalement au-dessus de la porte d'entrée. Gsell ne la mentionna qu'à cause de l'*ascia*, rare en Afrique (73).

Sarcophage décoré

Mutilé dès 1856, encore plus endommagé en 1899, ce sarcophage n'a pas bougé depuis et se situe toujours (en 1988) au même endroit, dans la pente au sud de l'enceinte, près du soubassement d'un mausolée (74). Certains des fragments cassés avaient été recueillis par Pousset (75), mais nous ne savons pas ce qu'est devenue sa collection.

Long de 1,95 m et large de 0,56 m, il était à l'origine haut de 0,50 m. A l'intérieur, la cuve présentait une sorte de logette arrondie pour recevoir la tête, et elle était plus étroite aux pieds qu'aux épaules. (Voir p. 81, fig. 11).

Autant qu'on puisse en juger, seule la face avant était décorée. Au centre, le mort (figure disparue) était étendu sur un lit, flanqué de deux femmes tenant des corbeilles. Auprès de la femme de droite, le dessin de Féraud indique un personnage nu assis. Cette figure était déjà fruste en 1899. On peut y voir l'épouse du défunt, habillée et non nue, qui figure sur un nombre de stèles au repas funéraire.

A droite et à gauche, un amour se tient debout, appuyé sur une torche renversée. L'extrêmité de gauche avait disparu dès avant 1899. Les dessins les plus anciens montrent à cet endroit deux femmes (?) dans une sorte d'édicule à colonnes. A l'extrêmité de droite, une femme danse ; nue, elle tenait des deux mains une draperie qui flottait au dessus de sa tête (76).

(72) Pelletier, *Rev. Afr.*, I, 1856-1857, p. 62.

(73) Gsell, *BCTH*, 1899, p. 449.

(74) Pelletier, *RSAC*, 1856-1857, pl. V, Féraud, *Rev. Afr.*, XI, 1867, pl. à p. 403, Gsell, *BCTH*, 1899, p. 448.

(75) Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 188.

(76) Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 188 : *"Deux hommes tenant une palme, de l'autre une guirlande de feuilles de chêne et de laurier ; une danseuse les bras étendus et agitant un voile au dessus de sa tête"*. Le dessin de Pelletier représente à cet endroit un personnage barbu, mais déjà Féraud y a reconnu une femme, ce qui parait le plus probable (il ne restait en 1899 que le bas du corps).

" Ces sculptures sont d'un mauvais travail" (77). Effectivement, la matière (calcaire et non marbre) et la façon (assez malhabile) font de ce sarcophage un produit local plutôt qu'une oeuvre importée. Il n'en est d'ailleurs que plus intéressant.

La représentation principale, celle du repas funéraire est assez courante dans la région, mais ici, l'artiste leur a adjoint des motifs funéraires d'habitude distincts : deux amours tenant une torche renversée, une femme dansant.

Aqueduc

La ville de Choba était alimentée par un aqueduc très rapidement évoqué en 1962 par Birebent (78) : *"J'ai trouvé au sud des collines qui forment la limite méridionale de la ville, un réservoir en pierres de taille de grand appareil qui avait, si ma mémoire est exacte, 12 m sur 6. Il servait de château d'eau à une ruine située à l'aval non loin de Choba. Ce bassin était certainement alimenté par la conduite issue d'Aïn Ezzedna qui sort en deux endroits de captages anciens. Cette conduite alimentait également la ville principale. Elle contournait la colline par l'ouest".*

" Une autre ressource avait été captée en bout et à l'ouest du Djebel Messaïa, à la côte 190. J'ai, en effet, découvert une conduite en pierre effondrée au passage d'un ravin, conduite paraissant aller en direction des thermes. Elle paraît avoir eu comme dimensions intérieures 0,20 m sur 0,30 m. Le radier et le plafond étaient formés de dalles, les pieds-droits étaient en maçonnerie de 0,30 m d'épaisseur environ. Je crois avoir découvert le captage au pied d'un abrupt du djebel. On voit des traces de travaux ainsi que celles de murs destinés à protéger l'ouvrage. Il aurait été placé en bout d'une petite faille qui est à l'origine d'un des ravins descendant vers la ville de Choba".

(77) Gsell, *BACTH,* 1899, p. 448.

(78) Birebent, *Aquae Romanae,* 1962, p. 467.

LES ALENTOURS DE CHOBA

I. Ruines de la rive gauche de l'oued

En 1909, Pousset a signalé, sur le promontoire situé à l'ouest de l'embouchure de la rivière (79) : *"Un petit castellum carré édifié au sommet du promontoire et prolongé sur les pentes de la colline par les ruines très probablement d'un temple à Neptune* <identification sans doute aventureuse>. *Ces ruines n'ont été dégagées complètement de la broussaille que cette année, j'y trouve des chapiteaux, des fûts de colonnes, des murailles assez nettement dessinées, mais je n'ai pu encore y faire des fouilles sérieuses ; c'est là que j'ai trouvé le fragment de pierre portant la belle inscription Liberta P".* (80).

II. Mansouriah

Le site

Mansouriah est située à 3,5 km à l'est de Choba. Il s'agit d'une presqu'île pointée au nord vers un îlot situé à faible distance du rivage. Cet îlot procurait sans doute aux navigateurs antiques un abri d'ailleurs très imparfait.

Tout vestige a disparu sous un village de colonisation. Auparavant, on y trouvait *"un amas de ruines assez considérable, mais qui ne présente aucun vestige d'un rempart"* (81).

Ces ruines pouvaient ne pas être antiques mais médiévales, selon Pousset (82) : *"Quant à Mansouria, les ruines qui couvrent la pointe de la presqu'île semblent d'origine plus récente et la plupart sont certainement sarrasines. En effet, Mansouria fut construite il y a quelques siècles seulement par un bey de Bougie surnommé Mansour (Le Victorieux) qui avait fait installer sur l'îlot des bosquets et des jardins où il venait l'été villégiaturer avec son harem. Ces constructions furent détruites par les Espagnols et les ruines se dégradèrent naturellement ; il paraît même que c'est en souvenir du bey Mansour que l'idée vint de créer là un centre où devaient se construire des villas destinées à offrir aux amateurs, le repos et le doux farniente dont y jouissait au temps jadis, le bey "Victorieux".*

L'absence de ruines antiques notables sur le site de Mansouriah est très vraisemblable : on n'a jamais signalé de vestiges *antiques* provenant de la terre ferme, ni inscriptions, ni stèles, ni sarcophages, alors que la construction du village moderne n'aurait pas manqué d'en dégager.

(79) Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 184.

(80) Inscription 12

(81) Pelletier, *Rev. Af.*, 1856-1857, p. 61.

(82) Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 188.

Un port antique ?

Selon S. Gsell, qui ignorait la position réelle du port de *Choba, "le port du pays devait être Mansouriah, à 4 km à l'est de Ziama, où l'on trouve une petite rade assez bien abritée par une île, et l'on y trouve quelques ruines romaines"* (83). En 1856, Pelletier avait ainsi décrit la crique : *"Il y a là une crique fermée au nord par des récifs qu'on passe à gué en temps calme ; et en face, à l'est, par une haute colline boisée où les Cabiles font paître leurs chèvres. Du côté de Gigeli, la passe est ouverte ; le tout constitue un petit port de 300 mètres d'ouverture sur 400 mètres, dont le fond présente des profondeurs de plus de 5 mètres"* (84).

Par contre, Ed. Pousset en a donné une vision beaucoup moins optimiste et, pour tout dire, plus réaliste : *"Quant à la rade, très sûre en temps calme, elle a vu s'y perdre par le gros temps tous les bateaux qui se sont malavisés de venir s'y réfugier ; l'îlot ne l'abrite, en effet, que très imparfaitement ; elle n'a pas beaucoup de fond et est coupée au milieu par une ligne de roches basses, excessivement dangereuses, presque à fleur d'eau qui relient l'île à la pointe de Mansouria" (85).*

Les fonds ont heureusement été examinés en 1968 avant que les travaux en cours (1988) n'oblitèrent définitivement le site portuaire antique éventuel (86) : *"The island, lying off a rocky point, has a few small remains and on it some sherds of late Roman date were found. It is possible that the island was joined to the shore, but if so the signs are scant. A few morsels of concrete lie under the jetty, and a few irregular blocks lie close by".*

"A few sherds were found in the shoal between the point and the island ; these included the side of an amphora of punic shape, and another neck of common roman type. The depths of water to the island is about 1,50 m."

"The shelter afforded by the island in naturally good and would probably have been adequate for a small coastal town such as Ziama"

De tout cela, il ressort que les aménagements portuaires antiques de Mansouriah ont été fort minces, sinon inexistants, mais que la disposition du site fournissait à elle seule un abri relativement convenable par beau temps, ce que confirment d'ailleurs les instructions nautiques modernes (87). Ceci suffit à expliquer la découverte sur l'île d'une monnaie punique (88), ainsi que des deux fragments d'amphores, punique et romaine, signalés ci-dessus.

La topographie a maintenant changé avec la création récente d'un véritable port. En juillet 1988, l'île était déjà réunie à la terre par une jetée et un enrochement massifs.

(83) Gsell, *BCTH*, 1899, p. 449

(84) Pelletier, *Rev. Af.*, I, 1856-1857, p. 62

(85) Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 188

(86) R.A. Yorke et D.P. Davidson, *Roman Harbours of Algeria, Maghreb Project*, 1968, s.v. *Ziama.*

(87) Mouchez, *Instructions Nautiques*, p. 153 : *"petite rade bien abritée par une île"*. L'abri n'était que très relatif et ne protégeait en particulier pas des violentes rafales venant de l'ouest, fréquentes à la fin des après-midis d'été.

(88) Ci-dessous, p. 64 ; Numismatique, n° 1.

III. Les routes vers *Sitifis, Saldae et Igilgili*

Pousset notait au début du siècle : "*Choba n'était pas enfermée dans son enceinte militaire, les défrichements que l'on fait aux environs font découvrir partout les traces de nombreuses villas qui l'entouraient jusqu'à une distance assez considérable*" (89). Les environs très escarpés, sont peu hospitaliers, aussi les principaux sites se trouvent à proximité de l'axe privilégié que constituait la route vers *Sitifis* par *Ad Basilicam* et *Cuicul* (Djemila).

La route de Sitifis
Par Ad BASILICAM et CUICUL

L'Atlas ne donne que peu de précisions sur son tracé. Il a signalé, à une douzaine de kilomètres au sud-est de Ziama, un mur de soutènement d'une chaussée (90) et note son passage aux points 72 et 70 avant *Ad Basilicam* (91).

E. Pousset a parcouru cette voie de 1905 à 1909 et décrit ainsi la succession des ruines (92) :

"La route qui reliait (Choba) à Sétif était semée de villae très fortement édifiées dont j'ai retrouvé partout des traces. Il en existe au col d'El-Khenak, entre le Djebel M'rada et le Djebel Messaya ; on en trouve à plusieurs endroits sur les pentes de la rive droite et de la rive gauche de l'Oued Ziama, à Tadernout et à Khamkham. Certaines de ces villas étaient somptueuses, avec colonnes et chapiteaux de style très pur. On retrouve les mêmes ruines au-delà de Bou M'raou, aux pieds du Djebel Betacha, et il en existe aussi à Taghezout".

"Au col des Beni-Marmi, l'importance des ruines semble indiquer que ce point fut solidement fortifié. Vingt kilomètres plus loin, chez les Beni-Zoundaï, mêmes ruines à peu près régulièrement échelonnées. Un moulin <à grains> *presque intact et en tout semblable à celui que j'ai déterré à Ziama, sert de borne kilométrique près du bordj du cheikh. Jusqu'au plateau des Babors, la voie romaine est parfaitement reconnaissable. Nous arrivons là dans la région de Sétif, et je ne l'ai pas suivie plus loin".*

(89) Pousset, *RSAC,* 43, 1909, p. 188

(90) Gsell, *BCTH,* 1899, p. 449, Gsell, *Atlas,* feuille VII, à la fin du n° 68.

(91) *Ad Basilicam,* à 15 milles de *Choba* et 33 *d'Igilgili,* serait Bida (nom moderne, Atlas, feuille 7, n° 73) pour P. Morizot, *Une étape sur les voies romaines de la wilaya de Jidjel,la respublica Vahartanesium,* dans Actes du 110e Congrès des Sociétés Savantes, Montpellier, 1985, p. 327. Cf. également P. Salama, *Les Voies romaines de Sitifis à Igilgili, un exemple de politique routière approfondie, dans Antiquités Africaines,* t. XVI, 1980, p. 101-132.

(92) Pousset, *RSAC,* 1909, p. 182.

. La route du Littoral
(Saldae, Musluvium, Choba, Igilgili)

Choba était située sur la voie du littoral, attestée par l'Itinéraire Antonin et la Table de Peutinger. Cette route n'a pas pu suivre partout la côte, car la montagne tombe très souvent à pic dans la mer.

Vers *Saldae*, la route antique devait être fort difficile. Le relief obligeait à rentrer profondèment à l'intérieur du pays (la route moderne a été percée dans les falaises le long de la mer au prix de travaux considérables).

Du côté d'*Igilgili*, les variantes possibles sont peu nombreuses et le tracé de la voie antique doit être voisin de celui de la route moderne. Cette dernière compte 47 km (31 miles), tandis que la Table de Peutinger compte 38 milles et l'Itinéraire Antonin 28, 35 ou 39 (28 sur le meilleur manuscrit, celui de l'Escorial).

CONCLUSION

A première vue, le site de *Choba* n'est pas très prometteur. En réalité, il en irait tout autrement pour un chercheur qui voudrait et pourrait lui consacrer du temps.

Les recherches en archives seraient sans aucun doute fructueuses. Dans les archives de l'APC (93) de Ziama-Mansouriah et de celle de Béjaïa, il trouverait divers documents, en particulier, ceux qui permettraient de découvrir l'emplacement exact de la *villa* d'où provient la mosaïque des noces de Thétis et de Pélée.

Les musées d'Alger, Jijel (et peut-être même Constantine) livreraient des inscriptions dont on ne connaît, aujourd'hui, que le texte mais pas la présentation.

Même en l'absence de fouilles, des prospections pourraient être très efficaces.

Sur le site même se trouvent encore nombre de blocs architecturaux. Le jardin d'une villa conserve probablement encore les restes du petit musée lapidaire rassemblé avant 1962 par M. De Sulloze.

La campagne, qui n'a pas été trop bouleversée par la mise en culture, livrerait de multiples ruines que les publications du siècle dernier citent sans analyse et sans localisation exacte. Parmi ces ruines, des villae mais aussi des villages, des fermes, des huileries, c'est-à-dire de quoi reconstituer l'organisation du terroir de cette petite ville antique.

Vers le sud, un certain nombre de ces ruines balisent la route antique qui menait vers Sétif par le col de Fdoulès où une inscription mentionnait les *Ucutumani* qui paraissent bien les ancêtres des Kotama médiévaux.

Avec l'évocation de ce peuple, on entre dans une problématique évoquée par Mme Fentress : le passage de l'Antiquité au Moyen-Age. Mais pour cela, les méthodes de prospection restent à inventer.

(93) APC Assemblée Populaire Communale (note de l'éditeur).

La route du Littoral
(Saldae, Musluvium, Choba, Igilgili)

Choba était située sur la voie du littoral, attestée par l'Itinéraire Antonin et la Table de Peutinger. Cette route n'a pas pu suivre partout la côte, car la montagne tombe très souvent à pic dans la mer.

Vers *Saldae*, la route antique devait être fort difficile. Le relief obligeait à rentrer profondèment à l'intérieur du pays (la route moderne a été percée dans les falaises le long de la mer au prix de travaux considérables).

Du côté d'*Igilgili*, les variantes possibles sont peu nombreuses et le tracé de la voie antique doit être voisin de celui de la route moderne. Cette dernière compte 47 km (31 miles), tandis que la Table de Peutinger compte 38 milles et l'Itinéraire Antonin 28, 35 ou 39 (28 sur le meilleur manuscrit, celui de l'Escorial).

CONCLUSION

A première vue, le site de *Choba* n'est pas très prometteur. En réalité, il en irait tout autrement pour un chercheur qui voudrait et pourrait lui consacrer du temps.

Les recherches en archives seraient sans aucun doute fructueuses. Dans les archives de l'APC (93) de Ziama-Mansouriah et de celle de Béjaïa, il trouverait divers documents, en particulier, ceux qui permettraient de découvrir l'emplacement exact de la *villa* d'où provient la mosaïque des noces de Thétis et de Pélée.

Les musées d'Alger, Jijel (et peut-être même Constantine) livreraient des inscriptions dont on ne connaît, aujourd'hui, que le texte mais pas la présentation.

Même en l'absence de fouilles, des prospections pourraient être très efficaces.

Sur le site même se trouvent encore nombre de blocs architecturaux. Le jardin d'une villa conserve probablement encore les restes du petit musée lapidaire rassemblé avant 1962 par M. De Sulloze.

La campagne, qui n'a pas été trop bouleversée par la mise en culture, livrerait de multiples ruines que les publications du siècle dernier citent sans analyse et sans localisation exacte. Parmi ces ruines, des villae mais aussi des villages, des fermes, des huileries, c'est-à-dire de quoi reconstituer l'organisation du terroir de cette petite ville antique.

Vers le sud, un certain nombre de ces ruines balisent la route antique qui menait vers Sétif par le col de Fdoulès où une inscription mentionnait les *Ucutumani* qui paraissent bien les ancêtres des Kotama médiévaux.

Avec l'évocation de ce peuple, on entre dans une problématique évoquée par Mme Fentress : le passage de l'Antiquité au Moyen-Age. Mais pour cela, les méthodes de prospection restent à inventer.

(93) APC Assemblée Populaire Communale (note de l'éditeur).

BIBLIOGRAPHIE

1852 : Renier (Léon), (Intention d'étudier le site), dans Archives des Missions, III, 1852-1853, p. 317.

1856 : Renier (Louis), Emplacement de la ville de Choba, dans Bull. Archéo. de l'Athenaeum français, t. II, 2e année, n° 7, Juillet 1856, p. 55.

1856 : Pelletier (Inspecteur des Bâtiments Civils à Bougie), Province de Constantine : Ziama, ruines de Choba municipium, dans Rev. Af., t. I, 1856-1857, p. 59-62, et pl. V.

1856 : (Anonyme), (Inscription romaine trouvée à Ziama), dans Rev. Af., t I, 1856-1857, p. 221.

1856-1857 : (Pelletier), (Choba), dans Annuaire de la Société Archéologique de Constantine, 1856-1857, 2 planches sans texte : pl. 5 : sarcophage décoré ; pl. 8 : élévation et plan du rempart.

1858-1859 : (Pelletier), (Choba), dans Annuaire de la Société Archéologique de Constantine, 1858-1859, planche sans texte, pl. XIII, fig. 1 (portion du rempart).

1867 : Bugnot (Capitaine) et Berbrugger (Adrien), Igilgili, Choba et Muslubio, dans Rev. Af., XI, 1867, p. 315-316.

1867 : Féraud (Louis-Charles), Choba Municipium, aujourd'hui Ziama, dans Rev. Af. XI, 1867, p. 402-406, pl. à p. 403.

1870 : Féraud (Louis-Charles), Histoire des villes de la province de Constantine : Djidjelli, dans RSAC, XIV, 1870, p. 98.

1881 : CIL VIII, 8374-8378, 5 inscriptions.

1888 : Mercier (Colonel E.), Note sur les ruines et les voies antiques de l'Algérie recueillies par les brigades topographiques, dans BACTH 1888, p. 130-132, voies romaines de la région (simple mention).

1889 : Scratschley (Herbert), Inscription latine de Ziama, dans Comptes-Rendus des Réunions de l'Académie d'Hippone, 1889, p. XLIII.

1896 : Diehl (Charles), Afrique Byzantine, p. 605.

1899 : Gsell (Stéphane), Ruine de Ziama (Petite Kabylie), dans BCTH 1899, p. CLIX, 445-449, fig.

1901 : Gsell (Stéphane), Monuments antiques de l'Algérie, t.1, p. 99, 236 ; t. II p. 42-48, 392

1904 : CIL VIII, Suppl.

1908 : Gsell (Stéphane), Atlas Archéologique de l'Algérie, Feuille VII, Bougie nº 68, et Addenda, 1911 (signale l'article de Pousset en 1909).

1909 : Pousset (Capitaine Ed.), Notes sur les ruines du Municipium Aelium Choba, dans RSAC, 43, 1909, p. 181-192.

1912 : Mesnage (P), L'Afrique Chrétienne, p. s.v. Ziama.

1912 : Ballu (Albert), Rapport sur les travaux..... des Monuments Historiques en 1911, dans BACTH 1912, p. 472, signale la découverte de la mosaïque des noces de Thétis et Pélée.

1913 : Ballu (Albert), Mosaïque de Ziama-Mansouriah (Algérie), dans BCTH, 1913 p. 346.8, pl. XXXI.

1914 : Ballu (Albert), Rapport sur les travaux ..... des monuments historiques en 1913, dans BACTH, 1914, p. 281. Signale le transfert au Musée de Bougie de la mosaïque des noces de Thétis et Pélée.

1946 : Leschi (Louis), Une inscription nouvelle de Choba, dans BCTH, 1946-9, p. 495-497=AE, 1949, p. 55 = Et. Epig. Arch. Af., p. 347-348 et CRAI, 1948 p. XIX-XXI. (Ici, inscription 1, p.65).

1961 : Vigil (Marcelo), Ala II Flavia Hispanorum Civium Romanorum dans Archivio Español de Arqueologia, t. 34, 1961, p. 104-113.

1962 : Birebent (Jean), Aquae romanae, 1962, p. 467.

1968 : Yorke (R.A) et Davidson (D.P), Roman Harbours of Africa, Maghreb Project, 1968, s.v. Ziama.

1977 : Lassère (J-M), Ubique populus, Peuplement et mouvements des populations de l'Afrique romaine, de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères, Paris, CNRS, 1977, p. 226, 264, 266, 331, n° 223, 630.

1979 : Salama (Pierre), Huit siècles de circulation monétaire sur les sites côtiers de Maurétanie Centrale et Orientale, IIIe s B.C./Ve s A.D. dans Symposium Numismatico de Barcelona, t. II, 1979, p. 108-140. Pour Choba, p. 138, nº 131, a, b, c, d.

1982 : Gascou (Jacques), La politique municipale de Rome en Afrique du Nord. I, De la mort d'Auguste au début du IIIe siècle, dans Aufstieg und Niedergang des Römischen Welt, t. II, X, 2 ; Prinzipat, Zehnter Band, 1982, p. 180 : Choba.

Notes additionnelles.

1) La mosaïque des noces de Thétis et de Pélée fut découverte dans le lot 76 urbain du centre de Ziama-Mansouriah, qui appartenait à M. Thouvenot. Aix-en-Provence, Archives d'Outre-Mer : Algérie, G G : 55.S.7.

2) Une inscription inédite mentionnant une table de mesure publique (*rabo publicus*) du "municipium aelium Choba" sera publiée par P. Salama dans le Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France 1993.

ANNEXE I - NUMISMATIQUE DE CHOBA

Carthage punique

Un bronze de Carthage punique découvert dans l'îlot de Mansouria, avant 1970 dans la collection Guinard, Salama, p. 138, Inv. 131, a.

Bronzes numides Massyles/Cheval

Quelques bronzes, avant 1970, dans la collection Guinard, Salama, p. 138, Inv. 131, b.

Domitien

Denier d'argent, Avers : IMP. CAES. DOMIT. AVG. GERM. P.M., T.P. III : revers : Pallas casquée et ailée, marchant à droite et tenant une haste et un bouclier ; autour : IMP. XXII COS. XVI CENS. P.P.P. = Cohen, t.I, p. 408, nº 178 (avec au revers COS. XVII au lieu de COS. XVI ici). Féraud, Rev. Af., XI, 1867, p. 405-406. Daté de 93 après J.-C. Salama, Huit siècles, p. 138, Inv. 130.

Hadrien

Deux monnaies ordinaires. Pousset, *RSAC*, 13, 1909, p. 192.

Antonin

Deux monnaies ordinaires. Pousset, *RSAC*, 13, 1909, p. 192.

Julia Soemia, mère d'Elagabale

Une petite monnaie en argent. Pousset, *RSAC*, 13, 1909, p. 192.

Monnaies diverses

Quelques sesterces du Haut Empire, avant 1970, dans la collection Guinard, Salama, p. 138, Inv. 131, c.

Nombreux petits bronzes du Bas Empire, avec prédominance de Constance II, avant 1970, dans la collection Guinard, Salama, p. 138, Inv. 131, d.

ANNEXE II - ÉPIGRAPHIE DE CHOBA

Le site de *Choba* n'a livré que peu d'inscriptions dont la plupart ont été dispersées. L'étude de *Choba* ayant eu lieu à titre de comparaison avec les villes côtières de Grande Kabylie, je n'ai pas recherché les inscriptions qui pourraient subsister sur place, en-dehors d'une inscription inédite conservée dans la cour du Centre Professionnel (inscription 2).

1. Dédicace d'une base à Hadrien

Ziama. Sur le site. Non revue.

Leschi, *BACTH*, 1946-9, p. 495-497 = *A.E.*, 1949, n° 55 = Et Epig Arch. Af., p. 347-348 = *CRAI*, 1948, p. XIX-XXI. Gascou (Jacques). *La politique municipale de l'Empire Romain en Afrique Proconsulaire de Trajan à Septime Sévère, E.F.R. 1972, p. 123 et 218.*

Inscription découverte en 1945. Base honorifique de 1 m de large, 0,40 m d'épaisseur et 0,52 m de haut. Débitée en fragments recueillis par M. de Sulloze, alors habitant de Ziama. L'inscription est encadrée à gauche en haut et à droite par une double moulure : le texte se poursuivait sur une autre pierre *"dont on a retrouvé d'ailleurs un débris infime"*. H. 1. 5 à 6 cm.

Divo Hadriano con/ditori municipii, secundum / decretum ordinis statuam / pedum VII quam municipes / municipii Aelii Chobae p(ecunia) p(ublica) de/creverant auctis pedibus / <----

La statue élevée à Hadrien l'a été après sa mort, il est *divus*. L'épithète de *conditor municipii* donne une précieuse indication sur l'origine de la romanisation de la ville.

A noter l'expression *municipes municipii*, dont nous retrouverons l'équivalent sur l'inscription 4.

Avec un pied de 0,2957 m, la statue dédiée à Hadrien, après sa mort, mesurait 2,10 m de haut. *"Le conseil municipal a, de son côté, augmenté l'importance du don, soit en accroissant la taille de la statue, ce qui paraît peu probable, en raison des dimensions de la base, soit plutôt en votant le crédit nécessaire à une base de tant de pieds de hauteur"* (Leschi).

2. Dédicace au génie du municipe

Ziama. Inscription trouvée lors de la construction du centre d'apprentissage vers 1985-6. Vue en 1988 à l'intérieur du centre. (Voir figure 12, p. 82).

Inédite.

Base rectangulaire de 0,57/0,92/0,50 m. Calcaire très métamorphisé rayé de blanc. Champ. ép. 37,6/72 cm. H.1., 1.1. : 6,4 cm, 1-2 à 4:6 cm. *Hederae* (ici représentées par des +)

1 GENIO +
MVNICIPII +
3 AVG +
SACRVM +
5 D+D+P+P

Genio + / municipii + / aug(usto) + / sacrum + / d(ecreto) + d(ecurionum) + p (ecunia) + p(ublica).

Une dédicace au génie du municipe est assez courante. Ce qui est curieux ici est que le municipe n'est pas nommé.

3. Mention du municipe

Ziama.

Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 185.
"Belle inscription incomplète paraissant avoir appartenu au frontispice d'un monument" (Pousset).

-] MVNICIPIVM [-
-] CHBA [-

L'évocation de la dédicace d'un monument fait penser à un bandeau assez long. Mais alors, le nom de la ville aurait été nettement séparé du mot *municipium* que normalement il précède ou suit immédiatement. On peut craindre que la lecture ne soit quelque peu imaginative.

4. Dédicace des thermes en 196

Ziama. Formant l'un des chambranles de la porte du gourbi du caïd (Pelletier) transportée à Djidjelli (CIL), chez le commandant supérieur (Féraud). Non revue.

CIL VIII 8375, lecture vérifiée par Wilmanns. Pelletier *Rev. Af.* 1, 1856-7, p.62 Féraud, *RSAC,* XIV, 1870, p. 98. Berbrugger, *Rev. Af.* XI, 1867, p. 315.

Pierre (tablette de marbre blanc pour Berbrugger) haute de 0,49 m, large de 1,07 m. Inscription dans un cadre mouluré. H.1. 4,5 à 5 cm. A la fin de la ligne 4, ligature NI.

1 IMP. CAES. L. SEPTIMIO. SEVERO. PIO
PERTINACE. AVG. BALNEAE. MUNICIPUM
3 MVNICIPII. AELII. CHOBAE. P. P. FACTAE
DEDICANTIBVS. L. AIEDIO. M. FIL. QVIR.
5 VICTORE. M.AEMILI [o] [-] FIL. ARN. HONO
RATO. II. VIRIS. A. [.P.] CLVII

Année 196

Imp(eratori) Caes(ari) L(ucio) Septimio Severo Pio/Pertinaci Aug(usto) balneae municipum/municipii Aelii Chobae p(ecunia) (ublica) factae, /dedicantibus L(ucio) Aiedio, M(arci) fil(io), Quir(ina tribu), / Victore, M. Aemili[o] [-] fil(io) Arn(ensi tribu) Hono/rato, duumviris a(nno) [p(rovinciae)] CLVII.

Une dédicace au génie du municipe est assez courante. Ce qui est curieux ici est que le municipe n'est pas nommé.

3. Mention du municipe

Ziama.

Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 185.
"Belle inscription incomplète paraissant avoir appartenu au frontispice d'un monument" (Pousset).

-] MVNICIPIVM [-
-] CHBA [-

L'évocation de la dédicace d'un monument fait penser à un bandeau assez long. Mais alors, le nom de la ville aurait été nettement séparé du mot *municipium* que normalement il précède ou suit immédiatement. On peut craindre que la lecture ne soit quelque peu imaginative.

4. Dédicace des thermes en 196

Ziama. Formant l'un des chambranles de la porte du gourbi du caïd (Pelletier) transportée à Djidjelli (CIL), chez le commandant supérieur (Féraud). Non revue.

CIL VIII 8375, lecture vérifiée par Wilmanns. Pelletier *Rev. Af.* 1, 1856-7, p.62 Féraud, *RSAC,* XIV, 1870, p. 98. Berbrugger, *Rev. Af.* XI, 1867, p. 315.

Pierre (tablette de marbre blanc pour Berbrugger) haute de 0,49 m, large de 1,07 m. Inscription dans un cadre mouluré. H.1. 4,5 à 5 cm. A la fin de la ligne 4, ligature NI.

1 IMP. CAES. L. SEPTIMIO. SEVERO. PIO
PERTINACE. AVG. BALNEAE. MUNICIPUM
3 MVNICIPII. AELII. CHOBAE. P. P. FACTAE
DEDICANTIBVS. L. AIEDIO. M. FIL. QVIR.
5 VICTORE. M.AEMILI [o] [-] FIL. ARN. HONO
RATO. II. VIRIS. A. [.P.] CLVII

Année 196

Imp(eratori) Caes(ari) L(ucio) Septimio Severo Pio/Pertinaci Aug(usto) balneae municipum/municipii Aelii Chobae p(ecunia) (ublica) factae, /dedicantibus L(ucio) Aiedio, M(arci) fil(io), Quir(ina tribu), / Victore, M. Aemili[o] [-] fil(io) Arn(ensi tribu) Hono/rato, duumviris a(nno) [p(rovinciae)] CLVII.

La lecture dont disposait Renier faisait du premier dédicant, un *L. Aelius* et non un *L. Aiedius*, et n'avait pas reconnu l'année provinciale. Pelletier avait lu *Fabio* au lieu de *L. Aiedio*, mais avait bien noté *A. P. CL VII.*

La mention de deux tribus différentes ne permet pas de donner un diagnostic certain quant à celle dans laquelle étaient inscrits les habitants de *Choba,* d'autant moins que ces deux notables peuvent avoir appartenu à des familles ayant acquis la citoyenneté en dehors de la ville.

5. Dédicace cultuelle

Ziama. Provenant du promontoire situé au bord de la mer, sur la rive gauche de l'oued, où Pousset situait un "*temple à Neptune*" (?). En 1909, en remploi "*dans un gourbi*". Non revue.

CIL VIII 8374, d'après Renier, nº 3505. Correction Pousset, *RSAC,* 43, 1909, p. 190, n.3.

A la ligne 1, pas de trace de N entre O et S (Pousset, loc. cit., p. 190-191).

1 [------]
c]OSER
3 VATORI SAC.
CVLTORES
5 EIVS SVA
PECVNIA
7 POSVERUNT
DEDICAVERUNT
QVE

[----] / *[c]o(n)ser/vatori sac(rum) / cultores / eius sua / pecunia / posuerunt dedicaverunt/que*

"L. Renier, et d'après lui, le Corpus n° 8374 ont cru pouvoir restituer Iovi conservatori. L'estampage relevé donne exactement le jambage arrondi d'un reste d'O sans autre lettre avant SER". (Pousset, *loc. cit.,* p. 190-191).

L'épithète *conservator* ne semble pas utilisée pour Saturne (M. Le Glay, *Saturne Africain, passim*), aussi la restitution *Iovi* du CIL est-elle plausible, sans être certaine. Neptune paraît de toute manière hors de cause.

6. Stèle de Hierax

Ziama. Non revue.

Pousset, *RSAC,* 43. 1909, p. 190, n.2.

A 60 m à l'est des remparts, dans une "*belle ruine non explorée*" (Pousset).

Stèle *"portant dans le fronton un croissant accosté de deux roses d'ornementation"* (Pousset). Ce décor est classique sur les stèles funéraires de la région aux IIe

et IIIe siècles après J.C.

1 DIS MANI
BVS. F. HIER
3 AX. VIXIT
ANNIS PLVS
5 MINVS XXXIII

Dis mani/bus F (?) Hier/ax vixit /annis plus / minus XXXIII

On voit mal comment développer le F de la seconde ligne qui pourrait avoir été l'initiale d'un nom en abrégé, comme cela arrive quelquefois dans la région, ou une simple erreur de lecture pour le S de *sacrum.*

7. Stèle de C. Iulius Cupitus

Ziama. Transportée ensuite au Musée d'Alger (Gsell).

CIL VIII 8376 ; Berbrugger, *Rev. Af.* 1, p. 221. Renier, n° 3507. Non revue. Marye et Wierzejski, *Catalogue du Musée d'Alger*, n° 192, p. 21.

Stèle de marbre (?) à fronton triangulaire, avec une croix (rosace ?) dans un croissant. Haute de 0,25 m, large de 0,20 m, lettres de 3 cm

1 D M S
C IVLIUS
3 CVPITVS
V+A+LXXXXI

D (iis) *M(anibus) S(acrum) / C (aius) Iulius / Cupitus / v(ixit) + a(nnis) + LXXXXI.*

8. Stèle de L. Numis(ius) Fundanus

Ziama. *"Dans le mur d'un gourbi arabe au nord près de la mer"* (Pousset). Non revue.

CIL VIII 20214
Scratchley, *Comptes-rendus de l'Académie d'Hippone*, 1889, p. XLIII.
Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 184-193
En marbre gris veiné de blanc, haute de 0,70 m, large de 0,50 m ; h.1. : 5 cm.

1 D.M.S.
L. NVMISIVS
3 FUNDANVS
V.A. XXIII

D(iis) *M(anibus) sacrum) / L(ucius) Numisius /Fundanus /V(ixit) a(nnis) XXIII*

Scratchley avait lu M. Numisius Nundanus. Nous reprenons la lecture de Pousset qui semble meilleure.

9. Inscription de D. Numi(sius)

Ziama. Non revue.
Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 190. "*Signalée l'an dernier*".

1 D S M
DECIMV
3 S. NVMI
[----]
5 [----

1.1 : DSM sic

D(is) s(acrum) m(anibus) / Decimu/s Numi/sius ... /

10. Épitaphe de C. Vibius Phaedrus

Ziama. Non revue.
CIL, VIII, 8377. Pelletier, *Rev. Af.*, 1, 1856-1857, p. 61. Relue par Wilmanns sur un estampage conservé à la Bibliothèque d'Alger.

Haute de 1,12 m ; large de 0,40 m.

1 DIS . MANIB
C VIBIO PHAE
3 DRO ET . VIBIAE
QVINTAE CON
5 IVGI PARENTIB
PIISSIMIS PO
7 SVIT VIBIA APHRO
DISIA FILIA

Di(i)s Manib(us) (sacrum) / C(aio) Vibio Phae/dro et Vibiae / Quintae con/iugi parentib(us) / piissimis po/suit Vibia Aphro/disia filia.
Les *cognomina* grécisants permettent de penser à un couple d'affranchis.

11. Dédicace de praedia

Ziama. Non revue.
CIL VIII 8377. Berbrugger, *Rev. Af.* 1, 1856-1857, p. 61. D'après un estampage conservé à la bibliothèque d'Alger et revu par Wilmanns.

Sur un chapiteau de colonne, haut de 0,37 m ; large de 0,59 m.

IN . HIS . PRAEDIS

12. "Fragment d'une belle inscription"

Choba. Non revue.
Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 184, E.

LIBERTA / P.

Cette inscription étant incomplète, il est difficile de dire si *Liberta* est le cognomen ou l'indication du statut social de la défunte. Dans ce dernier cas, P. pourrait être l'abréviation de P (osuit) : une affranchie élevant une stèle à son ancien maître.

13. Fragment

Choba. Dans les ruines de la rive gauche de l'oued. Non revue.
Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 191, n.4, F.
"Fragment en belles lettres de bonne époque, de 5 cm de haut".

--]TIBERI[- / --]POS[--

La restitution de Pousset ([*imperatore*] *Tiberi*[o / pos[uerunt]) ne paraît pas recevable.

14. Marques d'amphores

Choba. Non revues.
Pousset, *RSAC*, 43, 1909, p. 191-193.

a) Sur une amphore de 1,30 m de hauteur et 2,60 m de circonférence (0,82 m de diamètre). Son goulot avait 0,30 m de diamètre. Marque :]-[
b) Sur une amphore : XXAP
c) Sur une amphore de moyenne taille : A KI

15. Inscription découverte à Rosinos de Vidriales , Espagne, province de Vidriales (Hispania Tarraconensis) (Voir p. 82, fig. 13).

Vigil (Marcelo), *Ala II Flavia Hispaniorum civium romanorum* dans *Archivio Espanol de Arqueologia* t. 34, 1961, p. 104.113.
A.E., 1963, 16.

H. Devijver, *Pros. Mil. Eq.*, pars II, 1977, L-V = S.16.
H. Devijver, *Armée romaine en Maurétanie Césarienne*, dans *Latomus*, t. 43 1984, p. 591.

Herculi sacru(m) / M. Sellius, L. f(ilius), Ar(nensis tribu) / Honoratus do/mo Choba e[x] pr/ovincia Maur[e] / tania Caes(ariensi), pra[e] / f(ectus) eq(uitum) A(lae) II F(laviae) H(ispanorum) c(ivium) R(omanorum),/votorum compo/s templa Alcidi / deo a fundame / ntis exstruxit.

Datation probable : second siècle.

Sur l'*Ala II Flavia Hispanorum*, Cf. N. Benseddik, *Troupes auxiliaires*, 1982, p. 34. Cette aile avait été formée sous Vespasien. Elle appartenait à l'armée d'Espagne où elle est attestée au milieu du IIe siècle, sous Commode, et sous les Sévères. Un de ses soldats mourut en service à *Caesarea* de Maurétanie césarienne ; on ne sait à quelle occasion (CIL VIII, 21050, Benseddik, *Troupes Auxiliaires*, p. 34-35 et p. 199, n° 19).

TABLE DE L'APPENDICE ÉPIGRAPHIQUE

Empereurs :

Hadrien (*divus*)	1
Septime Sévère	4

Noms :

L. Aiedius M. fil. Quir. Victor	4
M. Aemilius <-> fil., Arn. Honoratus	4
(F ?) Hierax	6
C. Iulius Cupitus	7
L. Numisius Fundanus	8
Decimus Numi <--	9
M. Sellius L. f. Arn Honoratus	15
C. Vibius Phaedrus	10
Vibia Quinta	10
Vibia Aphrodisia	10

Noms géographiques :

Municipium aelium Choba	1,4
domo Choba	15

Organisation locale :

Ordo	1
Municipes	1
Municipium	1, 2, 3, 4
Decurio	2
Duumviri	4

Divinités, cultes :

Genio municipii	2
<----> conservator	5
Cultores	5

Particularités :

Balneae	4
Praedia	11
Liberta	12
Marques d'amphores	14

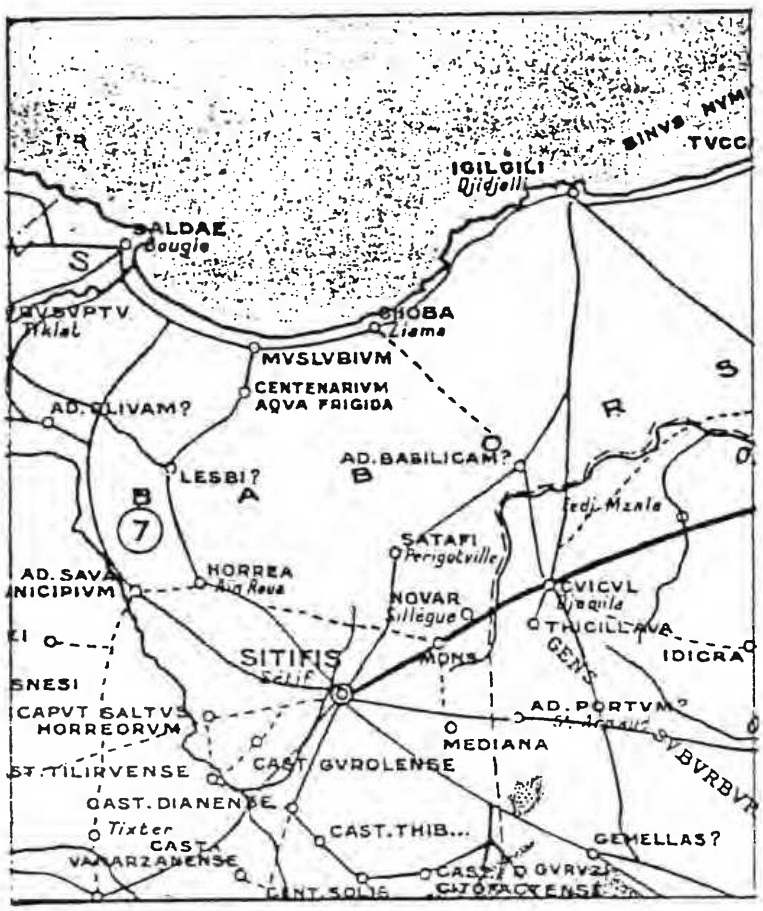

Fig. 1 : Choba et la région.
(D'après la carte de P. SALAMA, 1949).

Fig. 2 : Photographie aérienne de Ziama (à l'embouchure de l'oued) et de Mansouriah (à droite, avec son îlot). Cliché IGN ALG 46-50-250, nº 148-149).

Fig. 3 : Le plateau portant *Choba*, vu de la rive gauche de l'oued, vers 1915-1920. Au premier plan, l'emplacement du port antique, ensablé. La grande maison neuve se trouve probablement à l'emplacement de la *villa* qui comportait la mosaïque des noces de Thétis et Pélée. A droite, au bord du plateau, vestiges du rempart dans la rupture de pente. Au fond, ligne du rempart en élévation, en bas de l'escarpement.

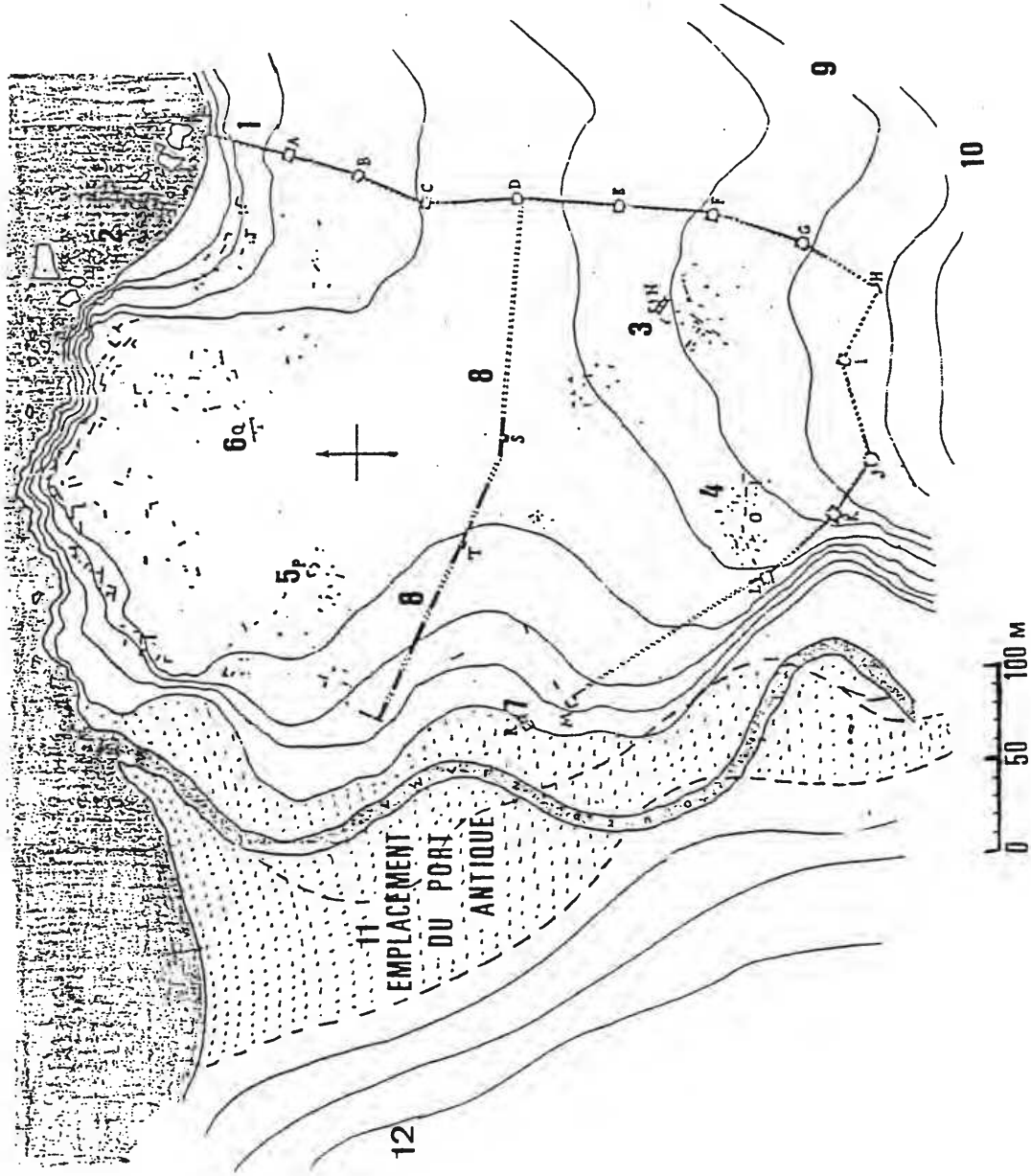

Fig. 4 : Plan des ruines de *Choba* (fond de plan d'après Gsell, BCTH, 1899, p. 446 avec retouches).

1	:	Enceinte du second siècle.
A à M	:	Tours de l'enceinte.
2	:	Emplacement du port supposé par Gsell.
3	:	Thermes de 196.
4	:	Ruines, fûts, bases et chapitaux.
5	:	Édifice à deux absides opposées.
6	:	Construction rectangulaire : fûts et chapiteaux.
7	:	Édifices avec pavements en mosaïque.
8	:	Rempart "byzantin".
9	:	Sépultures maçonnées (sous un arbre isolé).
10	:	Vestiges de mausolée. Fragment de sarcophage décoré.
11	:	Emplacement réel du port antique.
12	:	Ruines de la rive gauche de l'oued.

Tracé actuel de l'oued Ziama.

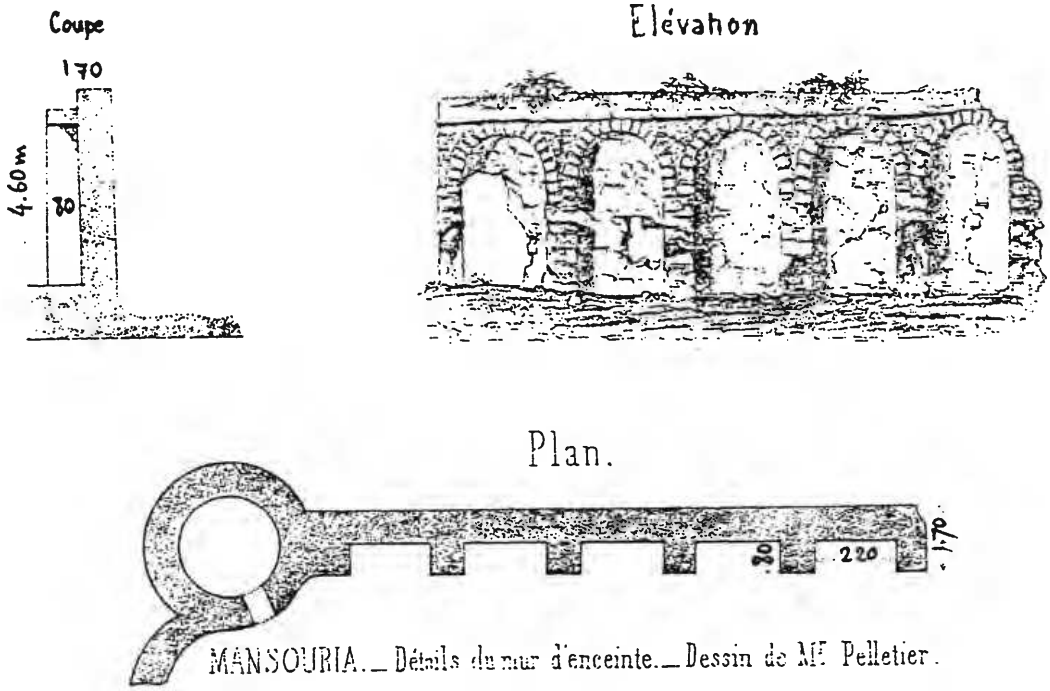

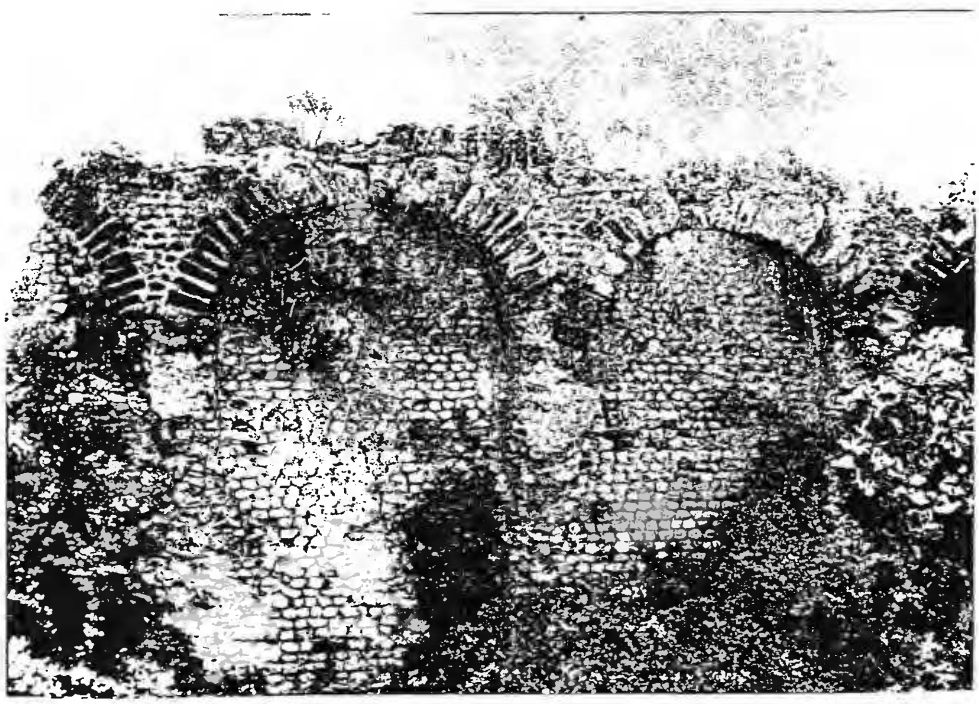

Fig. 5 : Détails de l'élévation de l'enceinte (face interne du rempart) entre les tours J et K du plan.
Dessins Pelletier, Annuaire S.A.C., 1858-1859, pl. XIII (avec une erreur, Mansouria pour Ziama) et photographie du même tronçon par J-P. Laporte, 1973.

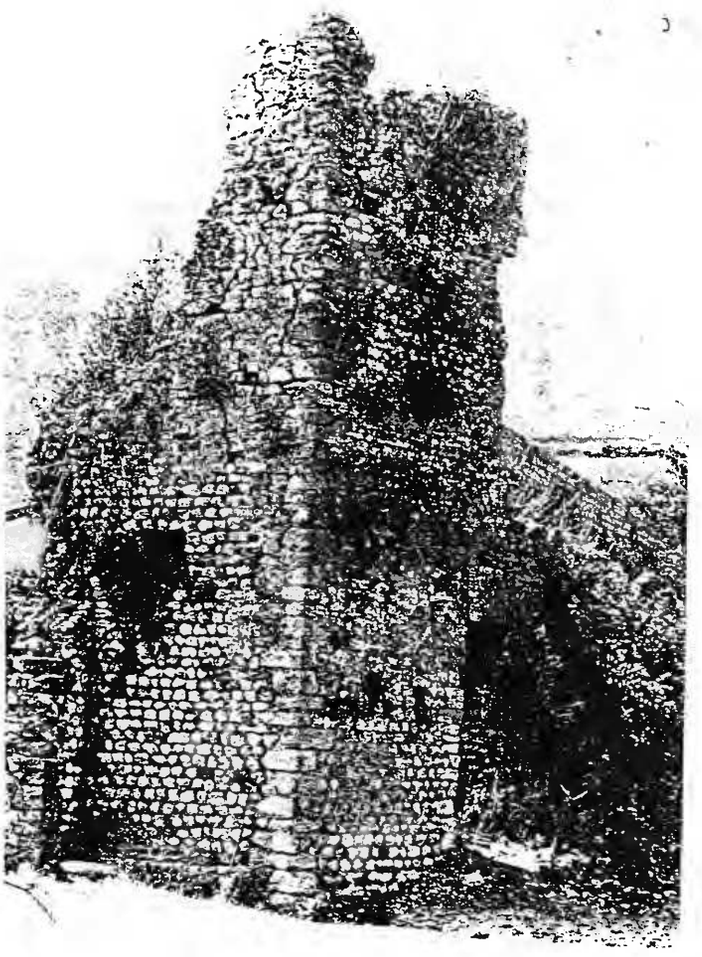

Fig. 6 : La tour C, vue de l'intérieur de la ville. A droite, la porte donnant sur l'intérieur de la tour. A gauche, piedroit et amorce d'arc d'une porte de la ville.

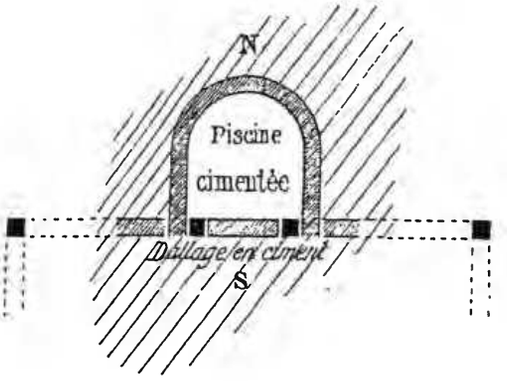

Fig. 7 : Plan d'un bâtiment fouillé par Pousset en 1909 (Plan Pousset, RSAC, 1909 p. 186).

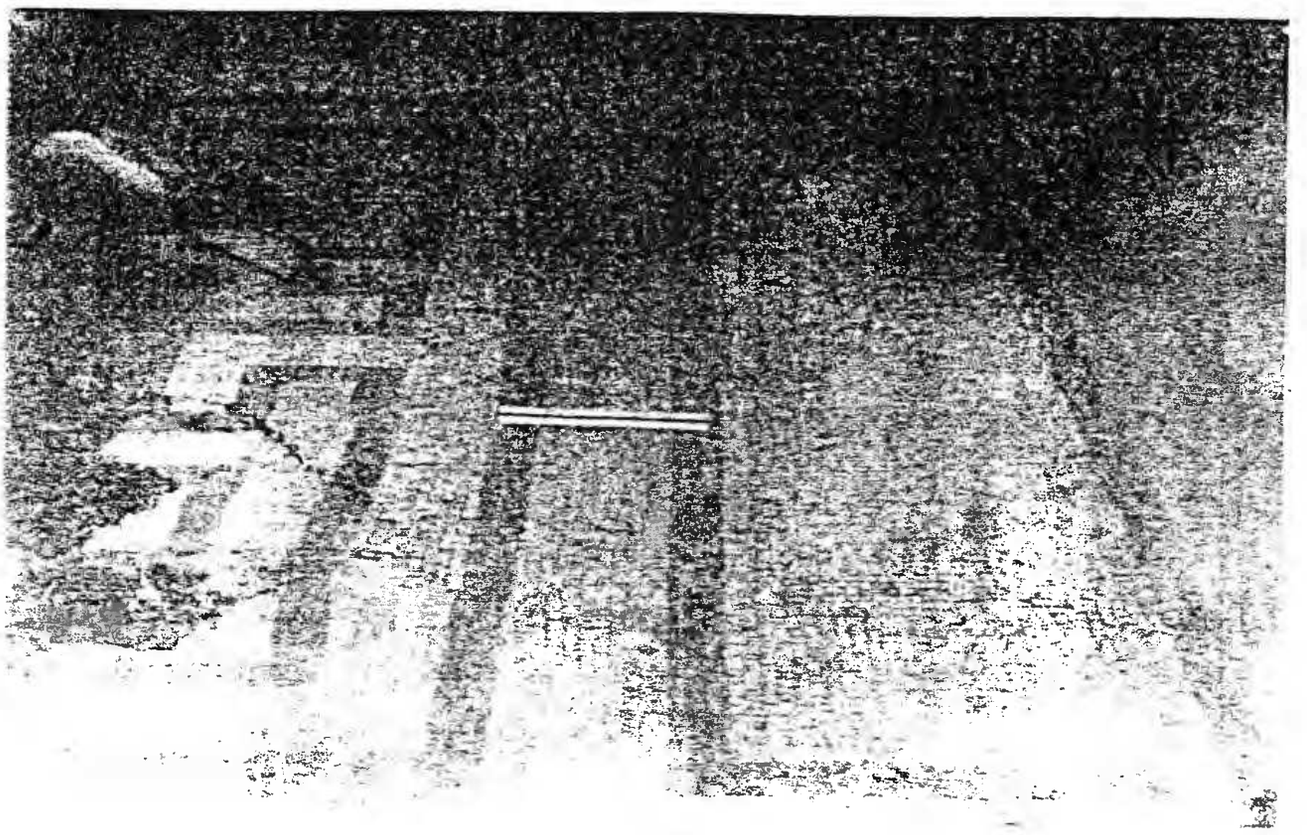

Fig. 8 : Mosaïque découverte en 1985 (point 6 du plan). Photographie Mazouz Abdelhak.

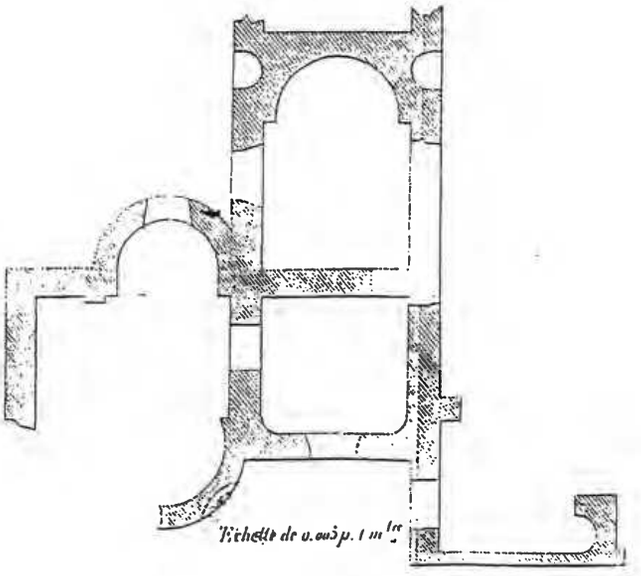

Fig. 9 : Les thermes de 196 (inscription 4) d'après Pelletier, Annuaire de la Société Archéologique de Constantine, 1858-1859, pl. XIII.

A

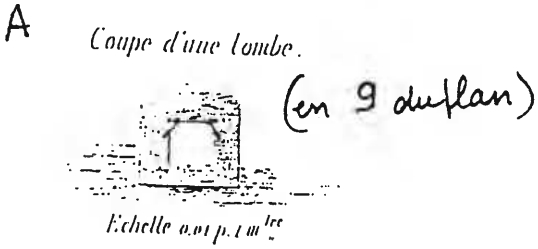

Annuaire 1858-9 pl XIII

B

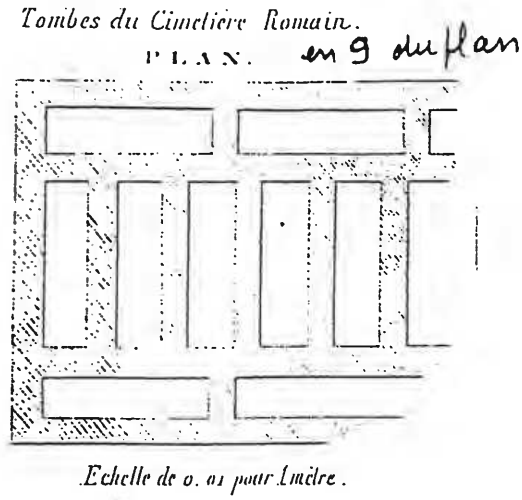

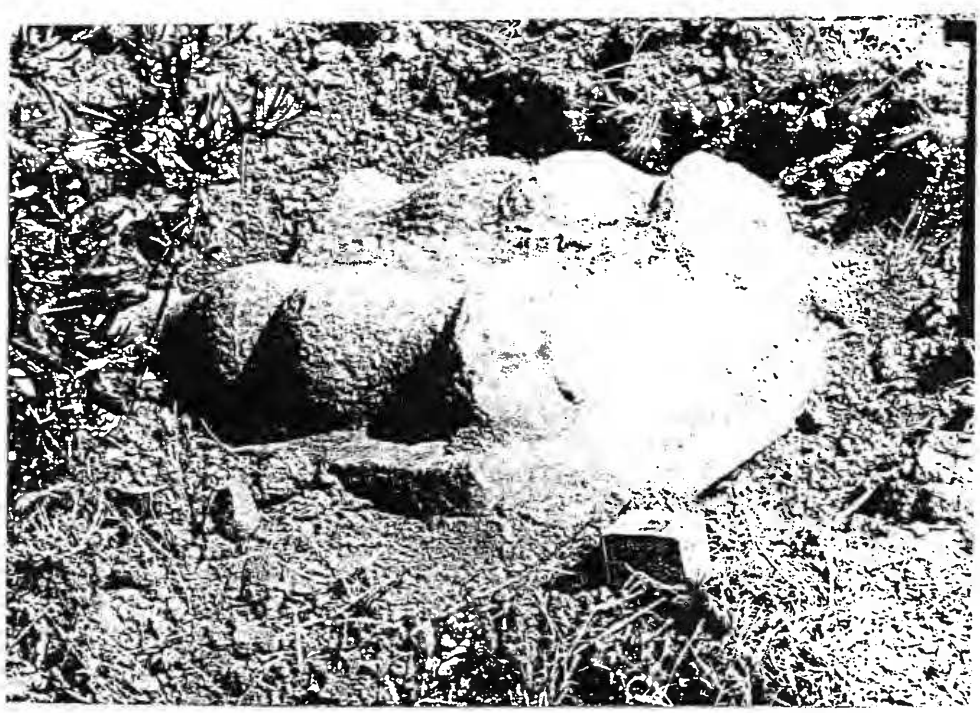

Fig. 10 : Éléments de la nécropole.

A : Coupe d'une tombe (en 9 du plan)
B : Ensemble de tombes maçonnées
C : Sommet d'un autel funéraire en place
A-B : Dessins Pelletier, Ann. SAC, 1858-1859, pl. XIII. C. Cliché Laporte 1973.

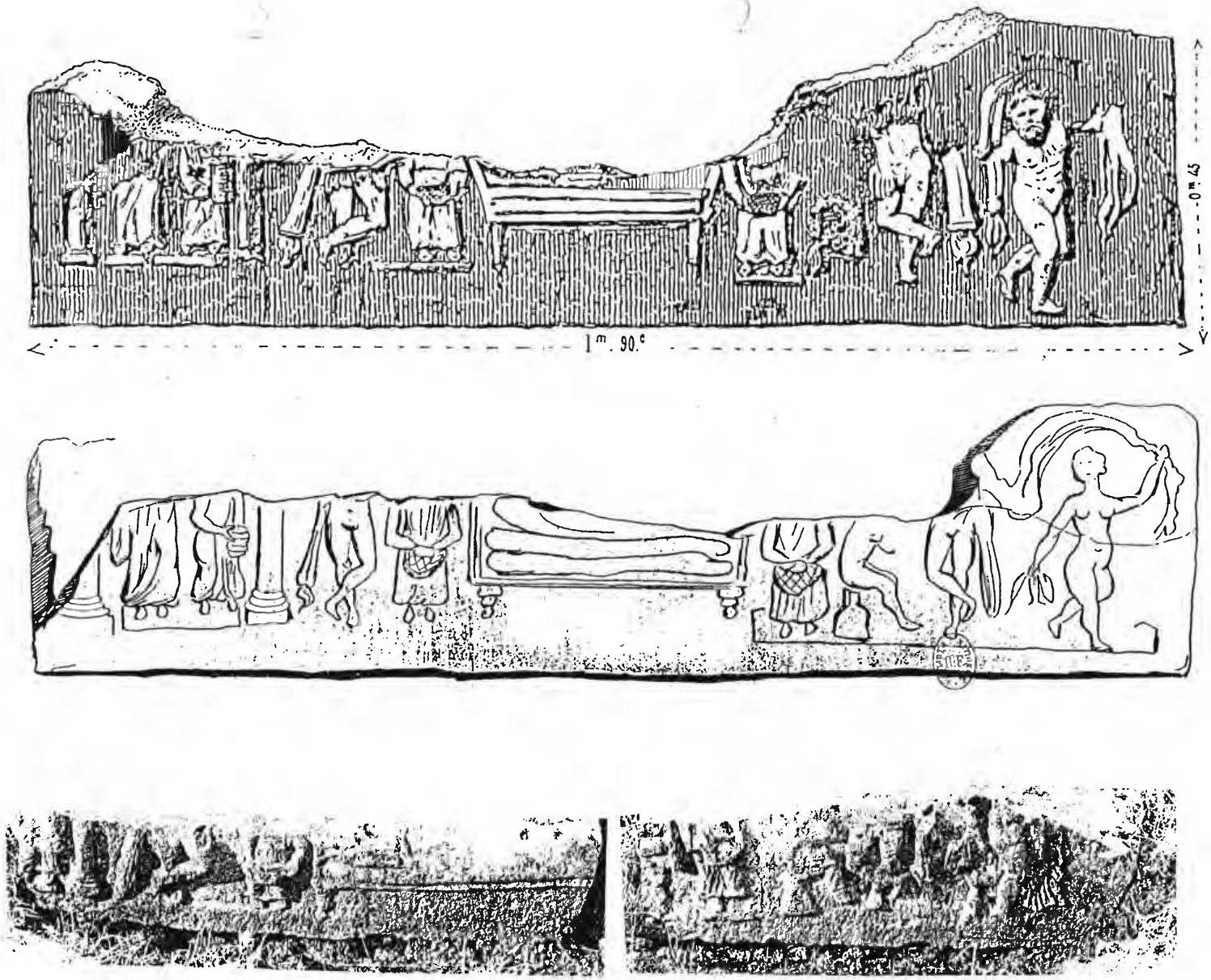

Fig. 11 : Sarcophage décoré

A : Dessin Pelletier 1856
B : Dessin Feraud 1867
C : Clichés Laporte 1973
D : Dessin Pelletier 1856.